

## L'Orchestration

### CYCLE SPECIALISE (DEM)

**Durée du cycle spécialisé : 2 à 3 ans**

#### objectifs pédagogiques

Connaissance des possibilités des divers instruments de l'orchestre.  
Principes de l'orchestration, pour effectifs légers ou plus importants  
(orchestre par 2, orchestre d'harmonie, formations diverses).  
Travaux pratiques, joués ou enregistrés.

#### admission inscription

**L'admission dans ce cycle se fait sur concours :**

- Ecriture : harmonisation d'un choral (2 heures)
- Reconnaissance de timbres instrumentaux, de groupes d'instruments, de types orchestraux.
- Analyse d'une partition classique ou romantique (3 heures)
- Entretien avec le jury

#### organisation des études

Les étudiants admis dans le cycle suivent les cours d'orchestration, les cours collectifs de composition et d'analyse de partitions, et assistent à toutes les séances animées par des personnalités invitées.  
Les travaux des étudiants peuvent être interprétés dans les cours publics, ateliers ou concerts.  
Ces travaux sont enregistrés.

#### suivi pédagogique

#### Les échéances de fin d'année

##### ↙ Examen de fin de cycle (en 2ème année)

##### 1) mise en loge :

orchestration d'une œuvre pianistique pour une formation de 12 à 15 musiciens, définie 2 mois avant l'examen (en 1ère et en 2ème année)

2) **orchestration d'une œuvre** définie au début de l'année scolaire, pour une formation orchestrale également définie (en 2ème année seulement)

##### décisions du jury, récompenses décernées :

- obtention de l'UV d'orchestration (faisant également partie du DEM de composition) avec mention TB ou B
- mention AB (ouvrant droit à une 3ème année avec l'accord du directeur et du professeur)
- fin de scolarité

Peuvent s'ajouter à ces 3 travaux d'autres orchestrations libres, enregistrées ou non, de nature plus personnelle

Le **DEM d'orchestration** se compose de 3 UV, décernées avec mention TB ou B :

- L'UV d'orchestration
- 2 UV parmi les suivantes : analyse, culture musicale, écriture, direction de chœur